

19 septembre 2019

Le service public Vélib' Métropole passe un cap déterminant

Les élus métropolitains réunis à l'occasion du Comité syndical le 19 septembre 2019 ont partagé leur satisfaction de voir le service public Vélib' confirmer ses performances. Les résultats de cette rentrée 2019 ont en effet démontré la solidité du service Vélib' qui a ainsi enregistré sur une journée jusqu'à 176 000 courses. Des performances qui font de Vélib' le plus grand service public au monde de vélos partagés électriques et mécaniques.

55 communes du Grand Paris desservies par le service Vélib'

A ce jour, 1 334 stations sont en service sur un périmètre de 400 km² (167 km² pour Vélib'1), 977 à Paris et 357 dans 54 communes de la Métropole. Le nombre de vélos présents sur le terrain continue à augmenter progressivement et 19 000 Vélib' seront disponibles pour les usagers d'ici la fin de l'année, dont plus de 30 % de vélos à assistance électrique.

La progression des abonnements se poursuit

Avec 245 000 abonnés au service la progression des abonnements se poursuit avec une forte accélération sur les trois premières semaines de septembre. Sur l'ensemble des abonnés Vélib', 34 % ont un forfait V-Libre, 49 % V-Plus et 17 % V-Max. Avec ses usagers, Vélib' Métropole a ainsi enregistré plus de 5 millions de km parcourus depuis le 1^{er} septembre. 44 % de ces trajets ont été réalisés avec un vélo à assistance électrique. 81 % ont été réalisés sur des trajets dans Paris et 19 % entre Paris et la proche couronne ou uniquement en proche couronne.

Sur 155 680 usagers uniques depuis le début du mois de septembre, 34 % ont été des femmes et 66 % des hommes. Le temps moyen d'une course s'est élevé à 17 minutes pour une distance moyenne de 3 km. Les Vélib' ont en conséquence été très sollicités et enregistrent jusqu'à 10 locations par jour pour chaque vélo électrique, 9 pour les vélos mécaniques, contre 4 au maximum pour les autres opérateurs.

Haut niveau d'exigence sur la qualité du service

Lors du Comité syndical, les élus ont rappelé à la société Smovengo leur exigence concernant la disponibilité et l'état des vélos dans toutes les stations du territoire métropolitain. Plusieurs indicateurs ont été mis en place par les équipes du Syndicat pour suivre cet élément clef du service. Les élus ont également demandé à la société Smovengo de poursuivre son travail pour améliorer dans sa globalité la qualité de service rendu aux usagers et mieux lutter contre les incivilités, les vols et la fraude bancaire.

Enfin, l'ensemble des élus parisiens et métropolitains ont partagé lors du Comité Syndical leur volonté de poursuivre le développement de la pratique du vélo en ville. Le service public Vélib' a en effet démontré en cette rentrée, et notamment lors des mouvements sociaux, que Vélib' était un moyen de transport à part entière à l'échelle du Grand Paris. Dans ce sens, les élus réfléchissent d'ores et déjà avec la Métropole du Grand Paris, co-financeur, à l'ouverture de nouvelles stations Vélib'.

CONTACT PRESSE :

Syndicat Autolib' Velib' Métropole
Mélody Tonolli 01 80 18 92 03
melody.tonolli@autolibvelibmetropole.fr